

# VDMp

Viens Dans Mes pattes

president@vdmp.fr



**Coutras (33230)**

Association loi 1901

JO : 30 mars 2013 - W335002599

SIRET : 793 533 233 0011

[www.vdmp.fr](http://www.vdmp.fr)

06 77 20 28 80



**Méthode positive, Balades éducatives, Chiens Visiteurs**



## INFOS PRATIQUES

**Les diverses disciplines et activités que vous pouvez pratiquer  
avec votre chien.**



Commission Nationale Education et Activites Cynophiles

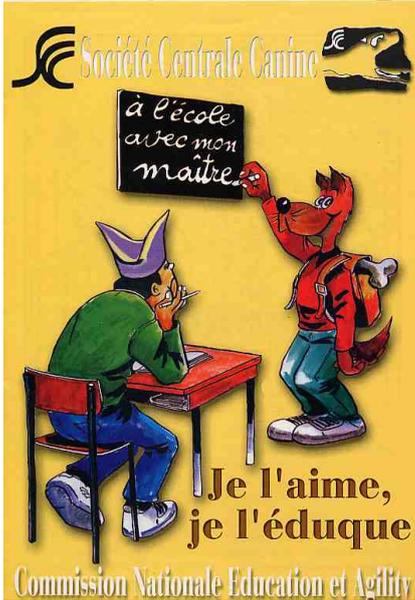
CNEAC

*Venez dans nos clubs*



## Dans un club, tout commence par l'Education Canine

L'importance numérique croissante de la population canine sur

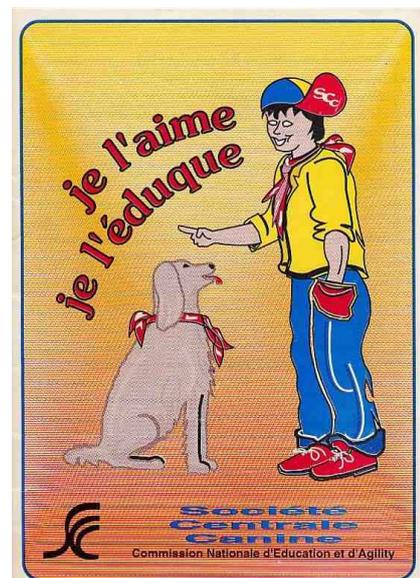


l'ensemble du territoire national et l'aggravation proportionnelle des problèmes liés à cette progression, font prendre aux clubs d'utilisation une place de leader dans le domaine de l'éducation familiale du chien.

Quels que soient la race et l'âge, les clubs d'éducation canine sont ouverts à tous les possesseurs de chiens désireux de parfaire l'éducation de leur compagnon pour un mieux-vivre avec ce nouveau maillon familial. La Société Centrale Canine consciente de ces réalités est depuis de longues années ouverte à ces problèmes.

Les moniteurs diplômés, bénévoles, adhérents de clubs d'utilisation reçoivent une formation de base leur permettant de gérer et maîtriser toutes les situations d'éducation familiale du chien pouvant se présenter à eux.

Dans le cadre strict de leur club, ils accueillent, ils conseillent, ils dirigent les possesseurs de chien pour en faire des maîtres citoyens, respectueux de l'environnement et du cadre de vie.



**Nos moniteurs vous préparent aussi aux diplômes suivants CSAU ou CAESC**

**C. S. A. U.** - ENTRÉE SUR LE TERRAIN : avec le chien en laisse pour aller vers le juge pour la présentation.

**SOCIABILITÉ AVEC LE JUGE**

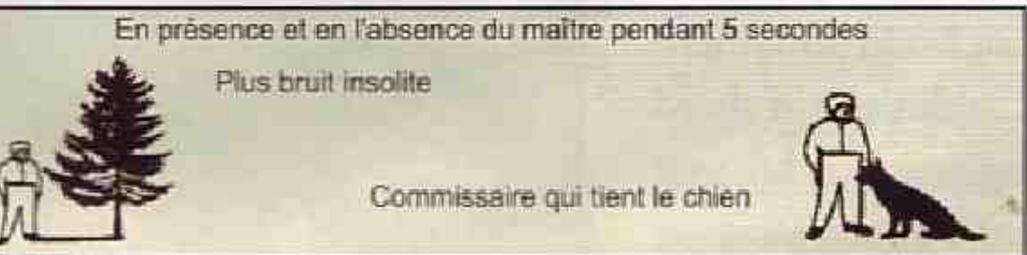


**SOCIABILITÉ AVEC UNE AUTRE PERSONNE**

En présence et en l'absence du maître pendant 5 secondes

Plus bruit insolite

Commissaire qui tient le chien



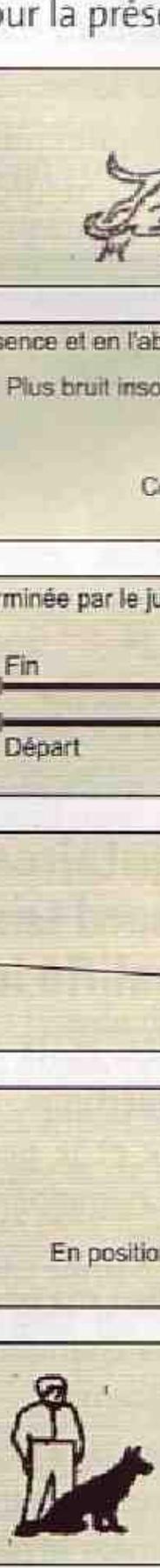
**SUITE EN LAISSE**

La suite est déterminée par le juge. (Normalement une ligne droite)

Fin Pas normal

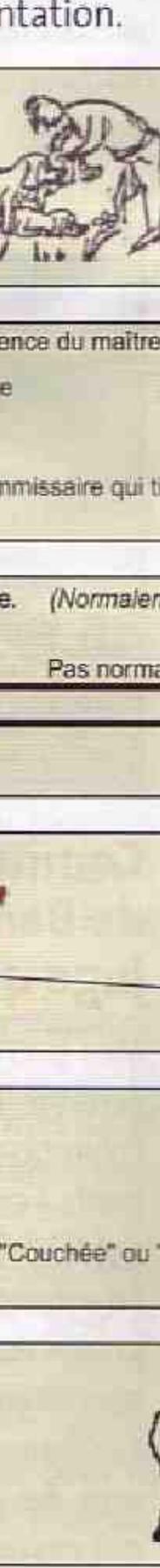
Départ

1/2 T



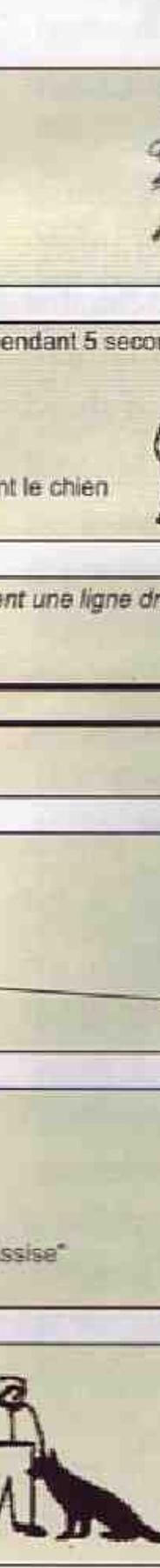
**RAPPEL SIMPLE**

ou

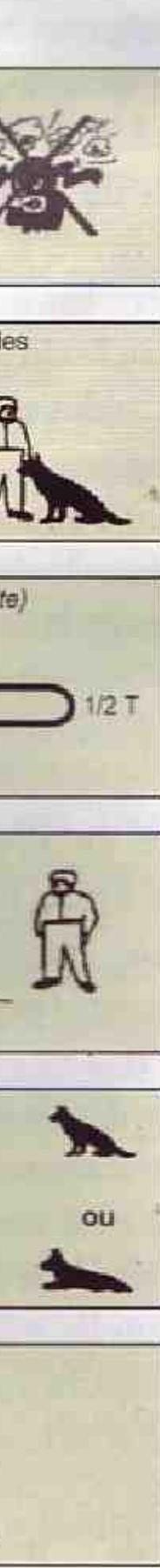


**ABSENCE 30 secondes**

En position "Couchée" ou "Assise"



**CROISEMENT DE CHIENS SOCIABILITÉ AVEC UN AUTRE CONGÉNÈRE**





# Chiots/ Chiens de première et deuxième catégorie

## CHIENS DE PREMIERE CATEGORIE

NON INSCRITS A UN LIVRE DES ORIGINES (sans pedigree)

**INTERDITS D'INTRODUCTION EN FRANCE**

\*TYPE = un chien qui n'est pas de race, c'est-à-dire non inscrit à un livre des origines françaises.

<p><b>Pitt-bull</b></p> <p>TYPE* American Staffordshire Terrier</p> 	<p>Petit dogue de couleur variable, ayant un périmètre thoracique entre 60 et 80 cm ;</p> <p>Poids : de 18 à 40 kg ; hauteur au garrot : 35 à 50 cm</p> <p>Chien musclé, à poil court, d'apparence puissante ; avant massif avec un arrière comparativement léger</p> <p>Stop peu marqué ; museau de la même longueur que le crâne mais moins large ; truffe en avant du menton</p> <p>Mâchoires fortes avec les muscles des joues bombées</p>
<p><b>Boerbull</b></p> <p>TYPE* Mastiff</p> 	<p>Dogue de couleur généralement fauve, à poil court, grand, musclé, avec un corps haut, massif et long, périmètre thoracique &gt; 80 cm</p> <p>Hauteur au garrot : 50 à 70 cm ; poids &gt; 40 kg</p> <p>Tête large avec un crâne large et un museau plutôt court ; babines pendantes</p> <p>Cou large avec des replis cutanés (fanon)</p> <p>Corps assez épais et cylindrique</p> <p>Le ventre a un volume proche de celui de la poitrine</p>
<p>TYPE* Tosa</p> 	<p>Dogue à poil court, de couleur fauve, bringée ou noire, de grande taille et de constitution robuste, périmètre thoracique &gt; 80 cm</p> <p>Hauteur au garrot : 60 à 65 cm ; poids &gt; 40 kg</p> <p>Tête à crâne large, stop marqué et museau de longueur moyenne</p> <p>Les mâchoires supérieures et inférieures sont fortes</p> <p>Cou musclé avec des replis cutanés (fanon)</p> <p>Poitrine large et haute ; ventre bien remonté</p> <p>Queue épaisse à la base</p>

**Dans le doute sur l'appartenance d'un animal à l'une des catégories de chiens dangereux** (catégorie 1 ci-dessus ou catégorie 2 de la page suivante), le détenteur de cet animal doit pouvoir présenter **une attestation (détaillée et compréhensible par les autorités françaises) d'un vétérinaire certifiant que l'animal ne répond pas aux critères définissant ces catégories et en conséquence n'appartient pas à l'une de ces catégories.** Les critères de délivrance de cette attestation pourront faire l'objet d'une vérification chez un vétérinaire français.

**En absence de cette attestation ou présence d'une attestation inexacte en cas de contrôle en France confirmant l'appartenance de l'animal à une de ces catégories, le ressortissant s'expose aux sanctions pénales** en vigueur pouvant aller jusqu'à la confiscation de son chien.

C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'être prudent quant à l'introduction en France de chiens ressemblant à ces types ou races.

**CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE**  
**Conditions strictes d'introduction**  
**ET de détention en France**

<b>Races</b>	<b>Conditions d'introduction : Le chien doit</b>
<p><b>Chien uniquement de race</b></p> <p><b>Pitt-bull</b></p> <p><b>American Staffordshire Terrier</b></p> 	<p>1 - être inscrit à un livre des origine (LOF)            Livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture (en pratique, tout livre reconnu par la Fédération Cynologique Internationale).  <b>Se renseigner : <a href="http://www.scc.asso.fr">www.scc.asso.fr</a></b>            ou <a href="http://www.fci.be/members.asp?lang=fr&amp;sel=1">http://www.fci.be/members.asp?lang=fr&amp;sel=1</a>            et muni des documents attestant de l'inscription au LOF.  <b>(Sauf pour les chiens de type Rottweiler classés en 2ème catégorie, avec ou sans pedigree)</b></p> <p>2 – être identifié,            muni d'un passeport européen pour animal de compagnie            avoir une vaccination antirabique en cours de validité</p> <hr/> <p align="center"><b>Conditions de détention en France : Le propriétaire doit</b></p> <p>3 – répondre lui-même aux <b>conditions suivantes</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre âgé de 18 ans au moins</li> <li>• ne pas être sous tutelle (à moins d'être autorisé par le juge des tutelles)</li> <li>• ne pas avoir été condamné pour crime à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire  <b>(document équivalent pour les ressortissants étrangers)</b></li> </ul> <p>4 – être titulaire d'une <b>ATTESTATION D' APTITUDE</b>  <i>(seul un formateur français habilité peut délivrer cette attestation après une formation de 7 heures minimum )</i></p> <p>5 – prouver que le chien a subi une <b>EVALUATION COMPORTEMENTALE</b>  <i>(seul un vétérinaire français habilité, inscrit sur une liste préfectorale dans un département français en vue de réaliser les évaluations comportementales, peut délivrer cette évaluation)</i></p> <p>6 – être titulaire d'une <b>ASSURANCE SPECIFIQUE EN RESPONSABILITE CIVILE</b> pour les dommages que le chien est susceptible de causer en France</p> <p>7 – <u>maintenir son chien en laisse et muselé sur la voie publique, dans les lieux publics et les transports en commun</u></p> <p>8 – Obtenir, <b>dans la première commune où il réside, un PERMIS DE DETENTION</b> (loi du 20 juin 2008) :            en déclarant son chien à la Mairie de sa résidence et en présentant :           <ul style="list-style-type: none"> <li>• sa carte d'identification</li> <li>• son passeport européen avec vaccination antirabique en cours de validité</li> <li>• son attestation d'assurance responsabilité civile (cf compagnies d'assurances)</li> <li>• l'évaluation comportementale de votre chien</li> <li>• l'attestation d'aptitude, si vous n'êtes pas titulaire du Certificat de Capacité</li> <li>• la pièce d'identité du propriétaire</li> </ul> </p> <p>9 – déclarer, <u>après 3 mois effectifs de séjour en France</u>, son chien au <b>Fichier National Canin</b></p>
<p><b>Chien uniquement de race</b></p> <p><b>Tosa</b></p> 	<p>4 – être titulaire d'une <b>ATTESTATION D' APTITUDE</b>  <i>(seul un formateur français habilité peut délivrer cette attestation après une formation de 7 heures minimum )</i></p> <p>5 – prouver que le chien a subi une <b>EVALUATION COMPORTEMENTALE</b>  <i>(seul un vétérinaire français habilité, inscrit sur une liste préfectorale dans un département français en vue de réaliser les évaluations comportementales, peut délivrer cette évaluation)</i></p> <p>6 – être titulaire d'une <b>ASSURANCE SPECIFIQUE EN RESPONSABILITE CIVILE</b> pour les dommages que le chien est susceptible de causer en France</p> <p>7 – <u>maintenir son chien en laisse et muselé sur la voie publique, dans les lieux publics et les transports en commun</u></p> <p>8 – Obtenir, <b>dans la première commune où il réside, un PERMIS DE DETENTION</b> (loi du 20 juin 2008) :            en déclarant son chien à la Mairie de sa résidence et en présentant :           <ul style="list-style-type: none"> <li>• sa carte d'identification</li> <li>• son passeport européen avec vaccination antirabique en cours de validité</li> <li>• son attestation d'assurance responsabilité civile (cf compagnies d'assurances)</li> <li>• l'évaluation comportementale de votre chien</li> <li>• l'attestation d'aptitude, si vous n'êtes pas titulaire du Certificat de Capacité</li> <li>• la pièce d'identité du propriétaire</li> </ul> </p> <p>9 – déclarer, <u>après 3 mois effectifs de séjour en France</u>, son chien au <b>Fichier National Canin</b></p>
<p><b>Chien de race Rottweiler ou de Type Rottweiler</b></p> 	<p>6 – être titulaire d'une <b>ASSURANCE SPECIFIQUE EN RESPONSABILITE CIVILE</b> pour les dommages que le chien est susceptible de causer en France</p> <p>7 – <u>maintenir son chien en laisse et muselé sur la voie publique, dans les lieux publics et les transports en commun</u></p> <p>8 – Obtenir, <b>dans la première commune où il réside, un PERMIS DE DETENTION</b> (loi du 20 juin 2008) :            en déclarant son chien à la Mairie de sa résidence et en présentant :           <ul style="list-style-type: none"> <li>• sa carte d'identification</li> <li>• son passeport européen avec vaccination antirabique en cours de validité</li> <li>• son attestation d'assurance responsabilité civile (cf compagnies d'assurances)</li> <li>• l'évaluation comportementale de votre chien</li> <li>• l'attestation d'aptitude, si vous n'êtes pas titulaire du Certificat de Capacité</li> <li>• la pièce d'identité du propriétaire</li> </ul> </p> <p>9 – déclarer, <u>après 3 mois effectifs de séjour en France</u>, son chien au <b>Fichier National Canin</b></p>

**Ces conditions rendent difficiles les courts séjours touristiques des ressortissants étrangers accompagnés de ces animaux**

Notre club canin est habilité à la formation et l'éducation des chiots et chiens de première et seconde catégorie.

*Une formation et une attestation d'aptitude à détenir des chiens dangereux sont obligatoires depuis le 1er janvier 2010, en plus du permis.*

*Ce permis de détention est obligatoire depuis la loi du 20 juin 2008. Désormais s'ajoute à ce dernier, la formation pour acquérir une attestation d'aptitude délivrée aux propriétaires et détenteurs de chien de première et deuxième catégorie. Le permis est délivré par la mairie du domicile après avoir réuni l'ensemble de documents à fournir.*

### ***Les obligations du maître***

*La formation est obligatoire et devait être suivie avant le 31 décembre 2009 pour tous les propriétaires et détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie ou sur désignation du maire ou du préfet, pour ceux dont l'animal de compagnie est susceptible de présenter un danger ou ayant mordu une personne.*

*Le permis de détention est délivré par la mairie du domicile sur présentation des documents suivants :*

- Identification et vaccination antirabique, à jour, du chien.*
- Attestation d'assurance obligatoire, à jour, garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur (qui doit être majeur).*
- Stérilisation de l'animal pour les chiens appartenant à la première catégorie.*
- L'évaluation comportementale du chien par un vétérinaire habilité, inscrit sur une liste départementale.*
- L'attestation d'aptitude à détenir un chien dangereux délivrée à l'issue de la formation à la charge du propriétaire, dans un centre agréé.*



## Les diverses épreuves de Disciplines de Sélection Caractérielles

### Le RING



C'est notre discipline nationale. Elle est pratiquée dans nos clubs depuis le début du siècle et concerne aujourd'hui près de 5000 utilisateurs.

Pratiquée dans un parc clos où sont effectuées différentes épreuves à savoir des sauts de l'obéissance et des exercices de garde et de défense.

Cette discipline doit mettre en évidence la perfection de son dressage dans le cadre d'une conduite ne souffrant aucune erreur.

Elle permet en outre d'apprécier les sujets les plus doués et les plus aptes à accepter un rôle de composition imposé par un programme très stéréotypé.

### Le Travail Pratique en CAMPAGNE



Le travail pratique en campagne est la seule discipline complète des programmes français.

Aux exercices de sauts, d'obéissance et de défense s'ajoutent deux épreuves de pistage et de travail de l'eau. Mais aussi et peut-être surtout, le travail pratique en campagne met en valeur les qualités d'initiative du chien.

Comme son nom l'indique, le travail pratique en campagne se déroule dans un cadre naturel. Il permet de valoriser les capacités du chien à franchir des obstacles naturels, à suivre une piste, à exécuter des rapports à l'eau à prendre des initiatives lors des exercices de garde et de défense.

## Le R.C.I

Le Règlement de Concours International ou R.C.I. est une discipline reconnue par la F.C.I. (Fédération Cynologique Internationale).

Pratiqué dans plus de cinquante pays dans le monde, il est composé de trois épreuves bien distinctes qui à elles seules sont des disciplines à part entière.



Il comprend : une épreuve de pistage, une d'obéissance, et une de courage.

Il met en évidence les différentes capacités du chien à accepter et maîtriser des situations où son courage et sa stabilité vont être mis à l'épreuve.

---

## Le MONDIORING



Discipline internationale pratiquée dans un espace clos à partir d'épreuves d'obéissance, de sauts, de garde et de défense mettant en oeuvre des scénarios chaque fois renouvelés permettant au chien de montrer sa capacité d'adaptation aux situations imprévues.

Il a pour objectif d'être pour les spectateurs un divertissement, pour les participants un jeu aux difficultés progressives, pour les passionnés de dressage, un sport de compétition.

ET tous ces sports sont ouverts aux personnes handicapées !

***Races concernées et habilitées au mordant  
(uniquement chiens inscrits au LOF, Livre des Origines Français):***

***BERGER ALLEMAND . BERGER BLANC SUISSE . BERGER DE BEAUCE . BERGER DE BRIE  
toutes couleurs. BERGER DE PICARDIE BERGER DES PYRENEES à Face Rase et Poil long.  
BERGER HOLLANDAIS à Poil Court, Poil Long et Poil Dur. BORDER COLLIE .  
BERGER BELGE Groenendael, Laekenois, Malinois, Tervueren . COLLEY à Poil Court et à Poil Long  
. KELPIE AUSTRALIEN. PULI toutes couleurs.  
BOUVIER DES ARDENNES . BOUVIER DES FLANDRES . BOUVIER AUSTRALIEN  
FILA DE SAN MIGUEL (période probatoire de 3 ans à compter du 28/2/2007) BOXER toutes couleurs.  
CANE CORSO . DOBERMANN toutes couleurs. DOGUE DES CANARIES . DOGUE MAJORQUIN .  
HOVAWART . ROTTWEILER SCHNAUZER GEANT toutes couleurs.***

***TERRIER NOIR RUSSE (pour une période probatoire de 3 ans)  
AIREDALE TERRIER***

## Chien Visiteur.



L'activité chien visiteur est spécifique :  
Ce n'est pas une activité canine de loisir ni de compétition.  
C'est une activité d'utilisation du chien où le maître s'engage dans un esprit très différent. Il nécessite un travail d'éducation évident, mais il n'y a pas d'entraînement spécifique.

Un chien visiteur, c'est un chien qui vient visiter des personnes coincées derrière les murs ...  
Ceux de la vieillesse, de la maladie, du handicap, des prisons, de l'exclusion toujours ... et aussi des enfants scolarisés à fin d'information et de prévention des morsures  
....

Le chien visiteur apporte toujours une distraction, mais aussi un contact, un réconfort, un regard sans jugement ...

Le chien visiteur permet parfois de briser ces murs, facilite les mouvements, la parole.

Nous qui avons la chance de côtoyer un chien, un chat ou autre, nous savons ce qu'ils nous apportent durant toute leur existence à nos côtés.

Ces animaux ne sont pas thérapeutes, mais ils contribuent, à leur insu, à notre bien-être.

Un chien visiteur est un chien qui vient apporter un peu de bien-être à des personnes dans l'impossibilité de prendre en charge un animal.

La vieillesse, la maladie, le handicap, la prison isolent ou même excluent.

Le chien visiteur apporte le temps de sa visite sa présence chaleureuse, étonnante, vivifiante, apaisante. Il permet de reprendre un échange ...

### Qui peut pratiquer l'activité " chien visiteur " ?

Un chien bien dans ses papattes ... quelle que soit son origine, pourvu qu'il ne soit pas agressif, bien sûr !

Un maître qui s'engage dans la durée pour partager ce que lui apporte jour après jour son compagnon.

### Comment aborder l'activité "chien visiteur " ?

Il n'y a pas encore de procédure normalisée : il existe donc des structures locales, de petites associations, des associations à portée régionale ou d'autres qui essaient de regrouper nationalement un statut commun ...

Les points essentiels sont les mêmes, incontournables :

convention avec un établissement, assurances individuelles ou collectives,

formation des maîtres et tests de probation des chiens,

contrôle régulier et entretien de l'état sanitaire des chiens.



C'est une activité riche de partage à tous les niveaux !

Le travail de l'enseignant et du chien visiteur contribue ainsi à la prévention des morsures. Cet aspect du rôle du chien visiteur mériterait d'ailleurs d'être beaucoup plus encouragé.

## Préparation aux expositions de beauté



L'exposition canine est une fête pour les propriétaires et pour les chiens. C'est l'occasion de pouvoir discuter avec des spécialistes de la race, de faire la connaissance d'autres amateurs de la race et pourquoi pas se faire des amis. Les expositions canines sont des concours exclusivement réservés aux chiens de race. En attribuant des qualificatifs aux chiens jugés les plus proches du standard de leur race les expositions permettent de classer les sujets selon leurs qualités morphologiques. Les expositions contribuent ainsi à l'amélioration des races canines. Elles permettent aussi aux visiteurs de s'informer sur les races exposées, de connaître les

aptitudes et les besoins de chacune d'elles.

Avant de présenter un chien, il doit savoir marcher parfaitement en laisse à plusieurs allures ; se tenir immobile et droit sur ses pattes ; ne pas réagir aux bruits et mouvements de foule ; se laisser examiner et toucher sans broncher par une personne qu'il ne connaît pas (ce sera le cas du juge) et avoir une apparence impeccable (poils brossé, propre...)

### Concours

Pour participer à une exposition canine, il faut vous procurer certains documents :

Une feuille d'engagement auprès de la Société Régionale Canine.

Pensez à joindre une photocopie de certificat de vaccination.

Une fois l'inscription enregistrée, les organisateurs vous font parvenir une carte d'accès à l'exposition, accompagnée d'un badge numéroté, ce numéro correspond à l'inscription de votre chien au catalogue. Le présentateur du chien devra porter ce badge sur lui dans le ring. C'est le seul moyen pour le juge de personnaliser votre chien, car son carnet de jugement ne comporte que les numéros des chiens qu'il doit juger.

### Classes

Comme toute disciplines canines, il existe différentes classes :

#### **Chiens adultes :**

COM / COF : Classe Ouverte Mâles - Classe Ouverte Femelles. C'est une classe de concours ouverte à tous les chiens ayant atteint l'âge minimum (12 mois). C'est aussi la classe obligatoire pour les chiens de plus de 24 mois

CTM / CTF : Classe Travail Mâles - Classe Travail Femelles. Classe de concours réservés aux races pour lesquelles existent des épreuves spéciales de travail. Pour y avoir accès, le chien doit avoir reçu une récompense dans une épreuve de travail.

CBM / CBF : Champion de Beauté Mâles - Champion de Beauté Femelles. Classe de concours réservé aux chiens qui ont obtenu les titres homologués de champion nationaux ou internationaux dans les pays membres de la Fédération Cynologique International et qui ont atteint la limite d'âge de la classe ouverte.

#### **Jeunes chiens:**

CJM / CJF : Classe Jeunes Mâles - Classe Jeune Femelles Cette classe de concours est ouverte aux chiens de plus d'un an et de moins de deux ans. Sachez que l'âge limite exact dépend de la race.

CDM / CDF : Classe Débutant Mâles - Classe Débutant Femelles. Cette classe concerne les chiens âgés de 9 mois jusqu'à l'âge minimum exigé.

### Récompenses

Excellent: EXC Carton rouge

Très bon: T.B Carton bleu

Bon: B Carton vert

Assez bon: A.B Carton jaune.

### Renseignements

Vous avez un chien de race, vous êtes intéressés par cette discipline ? Contactez-nous.

# L'AGILITY



l'éducation par le jeu... Discipline canine éducative, l'Agility consiste à faire évoluer un chien sans laisse ni collier sur un parcours composé d'obstacles divers.

Le maître guide son chien et l'encourage en veillant à ce qu'il franchisse complètement les obstacles, avec des zones de contact obligé.

L'Agility n'est pas une course de vitesse mais une course d'adresse. Accessible à toutes les races, même les plus petites, elle suppose un chien équilibré, sociable et parfaitement à l'écoute du maître.

Discipline ouverte à tous les chiens.

---

## L'OBEISSANCE



Quand l'éducation devient compétition.

Discipline internationale pratiquée dans un lieu clos.

Les divers exercices doivent être exécutés parfaitement, en harmonie et communion avec le maître, et surtout avec du plaisir à vouloir les accomplir.



Discipline ouverte à tous les chiens.

---



## L'OBE -RYTHMEE



Sport très pratiqué Outre Manche. Cette magnifique discipline qui peut être pratiquée par tous découle de l'Obéissance classique.

Différents pays ont reconnu l'Obé-Rythmée comme sport canin officiel (en Angleterre, le Kennel club), et maintenant la S.C.C. en France.

Discipline familiale, athlétique ouverte à tous licenciés adhérents d'un club affilié ou en stage d'affiliation à une canine régionale.

Discipline ouverte à tous les chiens.

---

## Le FLY BALL



Le principe du Flyball est simple : le chien effectue seul un parcours rectiligne composé d'une série de 4 haies au bout duquel est positionnée une boîte (le lanceur) comportant une pédale sur laquelle il doit appuyer, déclenchant ainsi l'éjection d'une balle qu'il rattrape au vol et rapporte à son maître en sautant les mêmes 4 haies en sens inverse.

Discipline ouverte à tous les chiens.

## Le FRISBEE



Autre activité sportive canine, le Frisbee consiste à faire rapporter à son chien un petit objet rond généralement en PVC ayant la forme d'une mini soucoupe volante.  
Cette discipline ludique ne nécessite que très peu de matériel : uniquement un Frisbee qui est défini suivant sa forme, son poids et son matériau.  
Discipline ouverte à tous les chiens.

---

## Le CANI CROSS

### Le CANI- VTT

### La CANI-MARCHE



Ces trois disciplines permettent de découvrir avec son chien la nature en participant à des rencontres regroupant les amoureux des animaux et de l'environnement et des compétiteurs de hauts niveaux.  
Disciplines ouvertes à tous les chiens.

## Les diverses épreuves de PISTAGE



Ces disciplines sont ouvertes à tous les chiens.



**LE PISTAGE FRANÇAIS**



Les épreuves de pistage français permettent de mettre en valeur des qualités essentielles du chien : ses capacités olfactives, c'est-à-dire son flair.

Cette discipline se pratique en extérieur sur des terrains de pâture, de labour ou encore de maïs coupé.

Différents types d'épreuves composent cette discipline :

Le pistage "libre" où le chien doit retrouver un objet et le rapporter à son maître.

Le pistage "en longe" (appelé également trait de limier) où le chien tenu par son maître doit retrouver 3 objets disposés sur la piste par le traceur. Il existe 3 catégories de pistes en longe en fonction des niveaux.

Cette discipline demande beaucoup de précision et de concentration pour le chien.

## LE PISTAGE F.C.I



Le pistage FCI est une discipline internationale issue du programme allemand FH.

Cette discipline est difficilement comparable avec les épreuves de pistage « français » ou même avec la partie pistage du RCI.

La forme du tracé, le temps de refroidissement en font une discipline très particulière et malgré tout ouverte à tous chiens, pour peu qu'ils soient dotés de grandes qualités olfactives. D'innombrables facteurs rentrent en ligne de compte et demandent pour le chien une grande concentration et beaucoup de rigueur dans son travail.

Le chien doit rester calme et suivre les marques laissées par un « traceur » de manière intense avec assez de perspicacité pour ne pas se laisser distraire par des fausses pistes

## LA RECHERCHE UTILITAIRE



Travail d'équipe avant tout, destiné à utiliser les possibilités olfactives des chiens dans toutes les conditions.

L'équipe chien-maître doit découvrir une personne égarée et ayant perdu des objets sur son passage. Les pistes ont entre 1h30 et 4h de délai et peuvent se dérouler dans tous les types de configurations en passant par des zones herbeuses, des chemins, des bois et des villages ou villes (en fonctions des niveaux). Le côté sportif de la R.U. se situe dans l'atteinte de la réussite du tandem "maître-chien" face aux tracés auxquels il se trouve confronté.

Cette discipline demande au chien et au maître énormément de concentration et d'attention.

## LE CAVAGE



Le mot "cavage" (action de rechercher les truffes) vient du nom d'un instrument, le "cavadou", qui sert justement à déterrer les truffes.

Le premier concours pour chiens truffiers a eu lieu en 1970 en Dordogne où amateurs de truffes, trufficulteurs et conducteurs de chiens se sont retrouvés.

Discipline ouverte à tous les chiens.

---

## LE TROUPEAU



Discipline ouverte à tous les chiens de berger et bouviers



Depuis de nombreuses années cette discipline est gérée par la Commission d'Utilisation « Troupeau » de la Société Centrale Canine.

Les épreuves, qui comprennent un brevet et ensuite trois niveaux de performances, sont jugées par des Juges officiels et doivent reproduire au mieux les conditions du travail « pratique » exécuté au quotidien par les bergers avec leurs chiens.



De la sortie de la bergerie au retour à celle-ci, les concurrents seront confrontés à diverses difficultés et obstacles : « passages difficiles » (claires à franchir, pont, chicane, bottes de paille, gué...), « stops », passage de véhicule, travail à distance, mise en bétailière, prise de brebis, mise au pâturage...etc.

Le tout dans un laps de temps donné et selon un déplacement régulier et parfaitement contrôlé par le chien... Ces épreuves se déroulent aussi bien sur les ovins que sur les bovins, tout comme les « Certificats d'Aptitude au Travail sur Troupeau » qui, elles, sont des épreuves uniquement destinées à l'évaluation de l'atavisme « berger » (chiens du 1er groupe de race et Bouviers Suisses âgés de 6 à 18 mois).

## LE TRAVAIL À L'EAU



Les épreuves peuvent avoir lieu indifféremment en étang, lac, rivière ou mer .Il convient de prendre en compte le caractère sportif de cette discipline en ce qui concerne la préparation physique des chiens. Les exercices mettent en avant la complicité, l'écoute et l'instinct. Il s'agit de rapports et d'apports dans diverses situations.

La quasi-totalité des chiens qui pratiquent cette discipline sont des Terre-Neuve. Il s'agit pour le chien d'exécuter toutes sortes d'exercices qui ont pour but de l'amener à venir au secours de personnes ou d'embarcations légères.

Cette discipline comporte différents niveaux et sa formation commence dès le plus jeune âge du chien. Races concernées: Terre Neuve, Landseer, Léonberg, Berger de Podhale, Labrador, Golden retriever, Hovawart, Bouviers Suisses, tous les chiens d'eau du 8<sup>ème</sup> groupe, Terrier Noir Russe, Saint Bernard et toutes les races validées par la CUNSE (Commission d'Utilisation Nationale de Sauvetage à l'Eau).

---

### Épreuves à vue sur leurre. PVL



Il existe deux sortes d'épreuves

Le racing : ou course sur anneau de vitesse appelé cynodrome

le coursing : ou poursuite à vue sur leurre simulacre d'épreuve de chasse sur terrain naturel. Se court sur un terrain naturel avec franchissement d'obstacles (ruisseau, tronc d'arbre, bottes de paille...).

Le tracé du parcours imite la fuite d'un gibier. Les chiens portent un dossard distinctif et courent par deux ou trois derrière une peau de lapin (leurre) tractée mécaniquement sur une distance de plus de 600 mètres.

Races concernées :

Tous les lévriers, ainsi que les races : Cirnéco, Podenco, Pharaon , Basenji.



# L'Attelage Canin



L'attelage, aujourd'hui, est accessible à tout chien toisant 50 cm minimum au garrot, et en bonne condition physique.

Le travail attelé nécessite écoute, réflexion, et précision tout en ménageant un espace d'initiative et d'indépendance du chien. Il permet de mettre en valeur des qualités spécifiques non exploitées dans d'autres activités sportives. De la complicité formée par le conducteur et son chien dépend la réussite de l'équipe.

L'activité se pratique généralement avec 1 seul chien attelé à un brancard, mais peut l'être également en couple, c'est-à-dire avec 2 chiens attelés de front à un timon.

## Chiens de sauvetage en surface

### Chien de décombres



Le travail du chien de décombres est comparable à celui du chien d'avalanche. Il a pour fonction la recherche de personnes ensevelies lors de catastrophes naturelles : tempêtes, inondations, tremblements de terre, incendies, éboulements de terrain etc. Suivi par son maître, le chien de décombres évolue au milieu même des débris d'habitations, passant parfois dans des interstices où l'homme ne peut aller. Lorsqu'il flairait la présence d'une victime humaine ou animale sous ses pattes, le chien de décombres alerte son maître en grattant le sol et en aboyant. Il laisse ensuite la place aux sauveteurs humains. Le travail du chien de décombres est particulièrement délicat. Il arrive parfois que ces secouristes canins périssent dans l'exercice de ce dangereux métier, soit qu'ils soient morts d'épuisement pour n'avoir pas voulu abandonner la quête de survivants (ça s'est vu !), soit qu'ils aient été à leur tour ensevelis sous les décombres, soit qu'ils se soient gravement blessés (souvent au ventre ou aux pattes) au cours de leurs recherches. Les races les plus utilisées dans ce domaine à l'heure actuelle sont le berger allemand et le malinois...

### Chien d'avalanche



Contrairement à ce que pourrait nous faire croire l'image d'Epinal du Saint Bernard avec son tonnelet de rhum autour du cou, les chiens de montagne sont très peu utilisés comme chien d'avalanche, appelé encore chien de secours en montagne. Les secouristes de montagne leur préfèrent des races plus légères, qui s'enfoncent moins dans la neige et évoluent donc plus facilement. Le rôle du chien d'avalanche est identique à celui du chien de décombres : il doit repérer les victimes ensevelies sous la neige et alerter les secouristes afin que ces dernières puissent être dégagées. Les races les plus utilisées sont le berger allemand et le malinois, le labrador et le berger blanc suisse. Plus récemment, les professionnels des secours en montagne s'essayaient au golden retriever. En France, il existe un brevet national de chien d'avalanche qui permet à l'équipe chien-maître d'exercer.

Loi chiens dangereux + formation chiens de première et seconde catégorie

## Chiens de Chasse



Il existe aussi de multiples concours de tous niveaux pour les chiens de chasse, chiens courants ou chiens d'arrêt que nous ne détaillerons pas ici.

Il s'agit notamment des épreuves de Field Trial, comptant pour la sélection des meilleurs chiens de travail pour la chasse.

Les TAN (Test d'Aptitudes Naturelles) et de leur préparation demandent beaucoup d'efforts.

Cette épreuve existe pour chaque race de chien d'arrêt et est organisée par chaque club de race.

C'est une excellente occasion tant pour les chasseurs que pour les non-chasseur de voir de jeunes chiens sur le terrain et de comparer sans esprit de compétition.

Contactez vos clubs de race pour connaître les dates, les lieux et les modalités des TAN qui vous intéressent.



***Bien évidemment cette liste d'activités partagées avec votre compagnon n'est pas limitative, alors, surtout, amusez-vous avec lui...***